



Extrait du La CODE (La Coopération des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/beaux-parents-un-statut-en-devenir.html>

# **Beaux-parents : un statut en devenir ?**

- Nos publications - Famille -

Date de mise en ligne : mardi 8 décembre 2015

---

**La CODE (La Coopération des ONG pour les Droits de l'Enfant)**

---

La structure familiale d'antan a fortement changé ces dernières décennies. Après les évolutions concernant la vie des couples, c'est la relation aux enfants qui est au coeur des débats de société. Dans son récent Baromètre des parents 2015, la Ligue des familles, membre de la CODE, indique que 46% des beaux-parents sont assez, voire très favorables à un statut officiel.

Le vendredi 30 octobre 2015, la CODE a participé au speed-meeting organisé par la Ligue afin de débattre sur l'opportunité ou non de légiférer sur le statut de beaux-parents et sur les modalités que pourrait prendre ce statut. Cette analyse est l'occasion de faire le point sur l'état droit actuel en la matière, les propositions envisagées par la Ligue et les questions qu'elles soulèvent.